BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1039

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

328 730 361 RCS Toulouse.
SEMACO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 37000.00 EUR.
Adresse : 21, rue Viguerie, 31300 Toulouse.
Précédent propriétaire : 308 187 426 RCS Toulouse. **CORRESPONDANCE REPRODUCTION ASSISTANCE.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : SEMACO Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 21 rue Viguerie 31300 Toulouse Capital : 37000.00 EUR Numéro unique d'identification : 328730361 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Société absorbee : CORRESPONDANCE REPRODUCTION ASSISTANCE Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 125 route de Narbonne 31400 Toulouse Capital : 100500.00 EUR Numéro unique d'identification : 308187426 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 456811.00 EUR - passif de 126477.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : La société SEMAFI (RCS TOULOUSE 491 454 781), société mère de la société absorbante et de la société absorbée détenant la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société absorbée et de la société absorbante, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. Les apports effectués par la société CORRESPONDANCE REPRODUCTION ASSISTANCE, société absorbée, n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société SEMACO, société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Les apports effectués par la société CORRESPONDANCE REPRODUCTION ASSISTANCE, société absorbée, n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société SEMACO, société absorbante, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et, en conséquence, il n'a pas été établi de prime de fusion. Date du projet commun de fusion : 10.07.2025. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société SEMACO : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse). Pour la société CORRESPONDANCE REPRODUCTION ASSISTANCE : 11.07.2025 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse)..